



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-quatre,
Le 09 avril à 19h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du PNR aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/03/2024

Date d'affichage : 26/03/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 126
- présents : 39
- votants : 56

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 154
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 271

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Olivier CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Pascal GODIN, François JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Jean-François LEGRAND (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Dominique RONDOT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMAIN, Christelle VUILLEMIN, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Patrick BOISSENIN, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Pascal JACQUOT, Céline JEAMBRUN, Régis LIGIER, Catherine MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Raphaël PEQUIGNOT, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Patrick BERTIN, Aurélie BÉSCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Martial BOURNEL-BOSSON, Justine BRIQUEZ, Michèle CACHOT-USUNIER, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Pascal CLEMENCE, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Pierre DEVILLERS, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Thierry HOUSER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Joelle MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN,

Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josée VILLERMOY, François VILLIER, Jérôme VOINET, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEAN

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOUVRAT a donné pouvoir à Dominique RONDOT,
Anthony CUENOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Pascal DUFFNER a donné pouvoir à Jean-François LEGRAND (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Christelle VUILLEMIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Marcelline VIPREY a donné pouvoir à Vivien PERRET-GENTIL,
Céline VUILLEMIN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Mme Dominique Mollier a été élue secrétaire.

Objet : 2024-020 : Programme de travail de l'AUDAB

Contexte de la convention triennale 2023-2025

Le programme d'action réalisé avec l'AUDAB pour l'année 2024 découle de la convention triennale passée avec l'AUDAB qui court de 2023 à 2025. Durant ces 3 années, le programme d'action définit environ 90 jours de travail.

Programme d'action 2024

Le programme d'action 2024 s'organise autour de 4 grandes thématiques à savoir le SCoT, l'animation des guides entrées de bourg et ZAE, de l'étude sur les friches et sur le projet de compréhension des nouveaux systèmes de développement économique.

Concernant le SCoT, l'année 2024 est axée sur la mise en application du document. Le premier semestre sera basé sur l'analyse de toutes les cartes communales et de tous les PLU en application sur le territoire pour s'assurer de leur mise en compatibilité avec le SCoT. L'AUDAB se chargera de réaliser la grille d'analyse et le PNR fera l'étude des documents. Le programme de l'AUDAB sera aussi axé sur le développement d'action de sensibilisation et de formation pour les élus ainsi que la réalisation d'un livret pour fournir les outils pour la mise en œuvre du SCoT aux communes. Cette partie du programme d'action constitue environ 50 jours sur l'année 2024.

Concernant les guides ZAE et entrées de bourg, 10 jours seront consacrés à l'animation et au développement d'action de sensibilisation pour faire « vivre » ces guides.

L'étude friche initiée en 2023 avec le lancement de la démarche et la transmission des questionnaires aux 94 communes du PNR se poursuivra en 2024. Durant cette année, l'AUDAB assurera la récupération des dossiers auprès des communautés de communes, la reprise dans une base de données de tous ces éléments et l'étude potentielle de certaines friches pour en évaluer la meilleure opportunité de remobilisation.

Enfin, concernant la compréhension des nouveaux systèmes, l'idée de l'ac valeur la spécificité économique des territoires, décrire les caractéristiques p développement économique et les domaines impactés sur les territoires et d'interroger les acteurs de l'aménagement du territoire d'une part et les acteurs du développement économique des collectivités d'autre part pour tendre vers une vision partagée des enjeux de demain.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- de valider 2 avenants concernant les subventions réalisées pour l'AUDAB
- le premier avenant d'environ 27 500 € pour un équivalent de 50 jours au titre de l'objet SCoT du syndicat mixte
- le second pour environ 22 000 € correspondant à 45 jours de travail au titre du budget Parc du syndicat mixte.

Approbation à l'unanimité par le Conseil Syndical,

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

